

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée publique de la Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique tenue le mardi 29 mai 2007, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

**SONT PRÉSENTS** : **M. Richard Deschamps**, président  
Arrondissement de LaSalle

**M. Bill Tierney**, vice-président  
Maire de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

**M. Laurent Blanchard**  
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

**M. Joe Magri**  
Arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

**M. George McLeish**  
Maire du village de Senneville

**Mme Catherine Sévigny**  
Arrondissement de Ville-Marie

**M. Frank Venneri**  
Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension

**Sont aussi présents** : M. Alan DeSousa, membre du comité exécutif responsable du développement économique et du développement durable, et M. Arnold Beaudin, directeur de la planification et du développement du territoire, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

**Assistance** : 23 personnes

\*\*\*\*\*

**1. Ouverture de la séance**

Le président, M. Deschamps, souhaite la bienvenue et explique l'objet et le déroulement de l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de M. Tierney, appuyée par Mme Sévigny, l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 16 décembre 2006**

Sur une proposition de Mme Sévigny, appuyée par M. Venneri, le procès-verbal de l'assemblée publique du 16 novembre 2006 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4. Bilan de la stratégie de développement économique 2005-2010**

Le président invite M. DeSousa à prendre la parole.

M. DeSousa présente d'abord la démarche qui a conduit à l'adoption de la Stratégie de développement économique au printemps 2005. Il rappelle la tenue du Sommet de Montréal en 2002 et les consensus alors dégagés sur le développement économique. Il évoque ensuite la mise en place de comités d'élus, de fonctionnaires et de partenaires qui ont contribué à façonner la Stratégie qui fut soumise à la consultation publique par une commission du conseil municipal de Montréal à l'automne 2004.

Il souligne ensuite la mise en place du Groupe d'interventions stratégiques et tactiques (GIST) Montréal 2025 et rappelle les deux grandes priorités de Montréal 2025 : prendre soin de la ville et réaliser le plein potentiel de Montréal. Il mentionne aussi les trois grands chantiers de Montréal : Montréal technopole, le Havre de Montréal et le Quartier des spectacles.

M. DeSousa se dit ensuite très optimiste face à la participation des partenaires gouvernementaux dans le développement de Montréal. Il rappelle les mesures contenues dans le dernier budget du gouvernement du Québec et les déclarations toutes récentes de la ministre des Finances sur le soutien à donner à Montréal, notamment dans la diversification de ses revenus. Il souligne aussi la mise en place d'un comité aviseur pour Montréal par le gouvernement fédéral.

Pour lui, les éléments positifs se mettent en place pour permettre à Montréal d'atteindre à terme ses objectifs de développement économique.

M. Beaudin commente ensuite le Bilan des deux premières années de la Stratégie de développement économique à l'aide d'une présentation électronique.

Après avoir présenté l'organigramme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, M. Beaudin rappelle l'objectif principal de la Stratégie : hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025. Pour ce faire, les objectifs complémentaires sont : accélérer la croissance économique de Montréal et établir un partenariat avec les gouvernements.

La stratégie repose sur cinq axes de positionnement :

- l'environnement d'affaires;
- le savoir et l'innovation;
- la culture;
- la qualité de vie;
- l'ouverture sur le monde.

M. Beaudin présente ensuite un certain nombre d'indicateurs qui témoignent de l'évolution positive de l'économie montréalaise. Ces indicateurs sont : le taux d'emploi, le taux de chômage, le taux d'activité, le nombre d'emplois et le nombre de bénéficiaires de la sécurité du revenu. Selon M. Beaudin, ces indicateurs montrent que nous entrons dans un nouveau paradigme. Nous sommes passés d'une époque où le nerf de la guerre était la lutte au chômage à une période où les stratégies visent une lutte généralisée face à des pénuries de main-d'œuvre spécialisée.

#### *L'environnement d'affaires*

M. Beaudin présente des outils mis en place pour soutenir l'investissement :

- création du GIST;
- création d'un fonds d'investissement de 180 M\$ sur trois ans;

- création d'un fonds d'initiative stratégique (FIS) de 3 M\$ sur trois ans;
- mise en place de visites systématiques pour soutenir les filiales étrangères, en collaboration avec Montréal International et les centres locaux de développement (CLD);
- mise en place d'un site web dédié aux grands projets;
- mise en place de la ligne téléphonique 514 872-2025;
- mise en œuvre de la Vitrine affaires sur le portail interne de la Ville;
- développement de nouveaux outils promotionnels.

Il souligne les gestes touchant l'amélioration des infrastructures :

- rénovation majeure du réseau d'aqueduc (10 G\$ sur 20 ans), des infrastructures de transport (3,4 G\$ sur 10 ans) et du domaine public;
- création de la gare Chabanel;
- planification du train de l'Est et de diverses mesures locales;
- le Plan de transport récemment annoncé;
- l'implantation d'un vaste réseau sans fil contribuant à l'amélioration des infrastructures stratégiques de transport.

Il présente aussi les gestes posés visant l'optimisation des ressources et des efforts :

- mise en place du Forum CLD – arrondissements – centre;
- création du projet Entrepreneuriat Montréal;
- élaboration en cours d'une politique d'économie sociale;
- mise en place de l'Opération Montréal.net et adoption d'un règlement sur la propreté dans l'arrondissement Ville-Marie.

### *Le savoir et l'innovation*

À ce chapitre, M. Beaudin souligne :

- la mise en place, par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de plusieurs mesures visant la hausse des taux de diplomation et l'intérêt pour la connaissance;
- la mise en place d'une coalition pour la reconnaissance du rôle moteur des universités et des grandes écoles dans l'économie montréalaise;
- l'attribution à Montréal, par l'UNESCO, du titre de «ville de design», création du bureau Design Montréal et octroi de licences du concours Commerce Design à divers organismes étrangers;
- mise en place des grappes industrielles Aéro Montréal, Techno Montréal et du cinéma et de la télévision;
- le projet du quartier Concordia;
- la croissance de l'École de technologie supérieure (ETS);
- le campus Outremont de l'Université de Montréal.

### *La culture*

Plusieurs mesures ont été mises de l'avant dans le cadre, notamment, de la politique culturelle de la Ville de Montréal. M. Beaudin en souligne quelques-unes :

- adoption de la Politique de développement culturel;
- création de la table de concertation sur les arts numériques et soutien à la Société des arts technologiques;
- plan d'action relatif aux ateliers d'artistes;
- élaboration du plan de développement à long terme des grands festivals;

- programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le Quartier des spectacles;
- investissements de 62,5 M\$ sur cinq ans pour l'aménagement du domaine public dans le Quartier des spectacles.

### *La qualité de vie*

M. Beaudin attire l'attention sur une douzaine d'actions significatives pour la qualité de vie à Montréal :

- annonce des travaux de planifications détaillées afin d'accélérer la mise en valeur de huit secteurs propices à l'intensification et à la diversification des activités;
- adoption de la Politique du patrimoine et préparation du Plan de protection du mont Royal;
- investissements de 36 M\$ pour la protection des milieux naturels;
- plan de transport;
- réaménagement de l'échangeur du Parc – des Pins;
- carrefour giratoire dans l'Est de Montréal;
- mise en chantier de plus de 3000 unités d'habitation au centre-ville;
- mise en œuvre de la Stratégie d'inclusion de logements sociaux et abordables;
- annonce de l'aménagement du train de l'Est;
- consultation publique sur la transformation de la cour de triage Outremont en campus universitaire et quartier résidentiel;
- aménagement de la rue Chabanel;
- aménagement du boulevard Saint-Laurent.

### *L'ouverture sur le monde*

Plusieurs gestes sont venus soutenir le caractère international et cosmopolite de Montréal et son ouverture sur le monde. Parmi ceux-ci, notons :

- la réalisation par Montréal International de 55 projets d'entreprises étrangères et l'établissement de 8 organisations internationales;
- la réalisation d'une dizaine de missions économiques internationales et l'accueil de délégations étrangères;
- la formation d'un consortium représentant Montréal au Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM);
- la désignation de Montréal comme ville de design par l'UNESCO et comme capitale mondiale du livre pour 2005-2006;
- la signature d'un accord de coopération avec Paris;
- l'amorce des travaux sur l'image de marque de Montréal et sur la stratégie de promotion;
- la création d'un portail internet et de kiosques d'accueil destinés aux étudiants internationaux;
- la création de la Vitrine culturelle de Montréal;
- l'Opération Montréal.net et l'adoption d'un règlement sur la propreté dans l'arrondissement Ville-Marie.

M. Beaudin amorce sa conclusion en soulignant que, bien que les perspectives de croissance soient très encourageantes pour les prochaines années, le rythme de croissance ne sera pas assez rapide pour hisser Montréal parmi les meilleures métropoles à ce chapitre. Il évoque quand même plusieurs analyses qui confirment que Montréal est engagée dans la bonne direction, notamment une étude menée pour le compte du Financial Times de Londres.

Enfin, M. Beaudin termine en présentant quelques-unes des grandes actions à l'ordre du jour des deux prochaines années :

- pro-activité à l'égard des grands projets d'investissements;
- accélération du développement de trois grands chantiers (Montréal Technopole, Havre de Montréal et Quartier des spectacles);
- plan d'action en entrepreneuriat;
- stratégie d'innovation métropolitaine;
- optimisation des ressources et des efforts en soutien au développement économique;
- poursuite des efforts de promotion de Montréal, tant à l'échelle canadienne qu'internationale.

## **5. Période de questions des citoyens**

Le président invite les personnes inscrites à prendre tour à tour la parole.

*M. Gerry Arsenault  
CLD du West Island*

M. Arsenault ne croit pas avoir vu la réalité de l'ouest de l'île dans le bilan. Il rappelle qu'on parle de quelque 110 000 travailleurs dont 45 % travaillent ailleurs sur l'île de Montréal. Il rappelle les grands projets comme ceux du campus Macdonald de l'Université McGill. Il souligne qu'il y a urgence et nécessité d'agir au niveau du transport pour favoriser ces projets, tant du point de vue du transport routier que du transport en commun.

M. DeSousa rappelle que le souci de présenter une vue d'ensemble et un arrimage de l'ensemble de l'île est omniprésent dans la Stratégie et se travaille sur le terrain avec tous les partenaires,

M. Beaudin ajoute que l'Ouest de l'île est au cœur des préoccupations quand on parle de Montréal Technopole.

M. Arsenault invite aussi à mettre l'accent sur le travail pour maintenir et garder les entreprises internationales sur le territoire, travail qui ne peut être accompli que par un effort collectif concerté.

M. Deschamps est d'accord qu'il faut s'assurer de bien refléter l'Ouest de l'île dans la Stratégie. Il est d'accord avec l'objectif de garder nos entreprises et y voit une piste de recommandations pour la commission.

*Développement économique Saint-Laurent  
MM. Jean-Marc Laniel, vice-président et Daniel Dicaire, directeur général*

M. Laniel présente succinctement sept commentaires relativement au premier bilan de la Stratégie :

- la Stratégie rallie les forces du milieu et les implique;
- le bilan présente plusieurs réalisations qui contribuent à augmenter le sentiment d'appartenance à cette stratégie;
- certaines réalisations locales méritent d'être mieux diffusées (par exemple, Saint-Laurent a développé un projet unique en innovation avec les partenaires gouvernementaux touchant 150 entreprises motrices);
- la Stratégie devrait préciser et utiliser l'envergure des résultats attendus de ses actions (il faut savoir que le PIB sera plus rapidement augmenté par des emplois créés en fabrication et en recherche et développement qu'en entreprise de détail);

- il faut favoriser une meilleure interaction de l'expertise du tissu économique développée dans les arrondissements montréalais (exemple de la Table du métal et de l'Opération textile coordonnée par cinq arrondissements en 2006);
- il faudrait améliorer le soutien aux ressources humaines en développement économique en première ligne plutôt que de dédoubler en créant des fonctions au service central (il serait préférable d'encourager et soutenir les initiatives endogènes);
- Il faudra mettre au point une stratégie pour combler certaines menaces : fuite des entreprises de plus en plus nombreuses vers les couronnes, pénurie évidente de main-d'œuvre technique et concurrence internationale de plus en plus forte du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine).

En réponse à une question de M. Deschamps, M. Dicaire souligne que l'effort local est très disparate sur le territoire, parce que tout le monde a gardé ses structures au moment de la mise en place de la nouvelle ville. Il faut favoriser le partage des bonnes pratiques en cette matière plutôt que la duplication au central.

M. Beaudin souligne la brillante initiative de Saint-Laurent dans la création des Joutes de l'innovation, un concept qui sera repris dans l'Est de Montréal. Il y voit un bel exemple de partage des bonnes pratiques. Il affirme également qu'il n'y a pas d'intention de tout ramener au central. Tout est plutôt question d'arrimage.

M. Laniel conclut en soulignant qu'il compte faire parvenir un document plus étoffé à la commission au cours des prochaines semaines.

#### *M. Georges Paquet*

M. Paquet a trois questions suite à la présentation. Il se demande quel est le plan d'avenir pour le secteur Chabanel dans la mesure où le secteur de la mode est en déclin. Il veut savoir aussi ce qu'on entend dans la présentation par secteurs à valeur ajoutée. Enfin, il demande où sont les incitatifs financiers pour attirer de nouvelles entreprises à Montréal, compte tenu qu'il y a un mouvement régulier de départ des entreprises vers les couronnes.

En ce qui a trait au secteur Chabanel, M. DeSousa rappelle les initiatives pour relancer l'activité économique. Il y a encore des entreprises de la mode qui ont des projets, mais il est certain que le secteur sera plus diversifié. M. Beaudin signale que la Ville soutient plusieurs initiatives visant à maintenir et relancer l'industrie de la mode. Il parle, entre autres, des Semaines de la mode et du travail de mise en valeur de la grappe de la mode de concert avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Pour ce qui est des secteurs à valeur ajoutée, M. Beaudin donne l'exemple d'espaces occupés par des entreprises d'entreposage qui pourraient bien migrer vers la rive sud après le parachèvement de l'autoroute 30. En favorisant l'occupation de ces espaces par des industries et de la recherche, il y a une très nette valeur ajoutée.

Enfin, en ce qui a trait aux incitatifs financiers, M. DeSousa souligne qu'il y a une panoplie de mesures possibles et qu'il faut assurer le meilleur arrimage avec les deux niveaux de gouvernement.

M. Paquet conclut en affirmant qu'il croit que les activités en développement économique devraient être centralisées pour une plus grande efficacité.

#### *M. Claude Martel* *Inno-centre*

M. Martel s'intéresse plus particulièrement au deux premiers axes de la Stratégie du point de vue de l'entrepreneuriat technologique. Il rappelle le travail d'Inno-centre dans le soutien

au démarrage d'entreprises, mais déplore la détérioration de l'accès au capital de risque depuis 2003. Selon lui, la restructuration du capital de risque a fait en sorte que le démarrage de nouvelles entreprises est négligé.

Il croit que Montréal doit assumer un leadership avec les investisseurs et le gouvernement sans pour autant tout prendre sur ses épaules. Il croit qu'il faut se donner un objectif de relancer de 20 à 25 entreprises à Montréal et qu'avec une somme de 500 000 \$ par entreprise, ça peut devenir intéressant.

M. Deschamps reconnaît l'importance du soutien au démarrage surtout quand il est question de savoir et d'innovation. Il reconnaît que 500 000 \$ par entreprise est une somme considérable, mais qu'il y a là un fort potentiel d'effet de levier.

Pour M. Beaudin, le commentaire de M. Martel met l'accent sur une problématique très importante à Montréal. Il y a peu d'aide gouvernementale pour le démarrage d'entreprises à Montréal. Souvent les idées prennent naissance à Montréal, mais la structure de subventions et de soutien gouvernemental favorise la création des entreprises en région au détriment de Montréal. Selon lui, il y a une réflexion serrée à mener dans ce dossier.

MM. Beaudin et Martel sont d'accord pour reconnaître que les outils disponibles ne sont pas adaptés aux entreprises technologiques.

*M. André Poulin*  
*Destination centre-ville*

M. Poulin fait état de ses inquiétudes face à la recherche de nouvelles sources de revenus par la Ville de Montréal. Pour lui, l'ajout de taxes d'arrondissement en sus des taxes foncières municipales, les hausses draconiennes des tarifs des parcomètres et la prolongation des heures d'opération ont des effets pervers pour les places d'affaires au centre-ville. Il croit que la commission devrait donner des avis aux conseils municipal et d'agglomération sur les effets de telles mesures sur le développement économique.

De même, la recherche de nouveaux pouvoirs «habilitants» inquiète M. Poulin. Les péages éventuels aux entrées de la ville pourraient être très dommageables et les gens d'affaires de Montréal devraient être consultés au préalable avant la mise en œuvre de tels projets.

En ce qui a trait au Plan de transport de la Ville, il y a de nombreuses mesures prometteuses, mais M. Poulin souligne que les travaux d'infrastructures sur les artères commerciales durent souvent très longtemps et conduisent plusieurs commerces et places d'affaires à l'asphyxie. C'est encore plus long quand il s'agit d'implanter des infrastructures pour le tramway.

M. Poulin est aussi préoccupé par les règles d'inclusion de logements abordables qui décourageraient les projets de condos haut de gamme au centre-ville.

Enfin, il attire l'attention sur le piètre état du square Dorchester, au centre-ville et affirme l'urgence d'une mise à niveau de cet endroit par où passent de nombreux touristes.

M. Deschamps dit recevoir les inquiétudes de M. Poulin, mais il veut remettre en perspective les travaux d'infrastructures. Pour lui, il faut parler de six mois de perturbation qui débouchent sur 30 à 40 ans de prospérité. En ce qui a trait à la mise à niveau du square Dorchester, il conviendrait de passer le message à l'arrondissement Ville-Marie.

M. Beaudin rappelle, pour sa part, que l'inclusion de logements abordables n'est pas obligatoire et vise surtout de grands projets sur des terrains municipaux (ex. site Contrecoeur).

## **6. Période de question des membres de la commission**

Le président invite les membres de la commission à faire part de leurs questions et de leurs commentaires.

M. Tierney fait part de quelques observations. Il note d'abord que les interventions des deux premières années de la mise en œuvre de la Stratégie ont été menées dans un contexte financier restreint et dans un contexte politique très changeant.

Il rejoint les propos de M. Arsenault à savoir qu'on ne retrouve pas les projets moteurs pour l'Ouest de l'île dans la Stratégie, comme le campus Macdonald ou le collège John-Abbott. Il rappelle, en outre, que les entreprises sont très intéressées par le développement de la grappe des technologies de l'information.

Affirmant, que la CMM et l'agglomération sont des instances et des structures qui ne marchent pas, M. Tierney considère qu'il faut parler de la métropole. Pour lui, la métropole, c'est la grande région de Montréal. Les entreprises qui migrent vers les banlieues ne constituent pas une perte pour la métropole.

En ce qui a trait à l'axe sur la culture, M. Tierney regrette que le Conseil des arts semble être ignoré. Il rappelle son expérience et son expertise et souligne que le Conseil des arts est très bien vu dans les municipalités de l'Ouest de l'île.

Enfin, M. Tierney rejoint les commentaires émis qui favorisent une reconnaissance et un partage des meilleures pratiques.

M. Blanchard dit rejoindre plusieurs interventions quant au fait que le bilan présenté manque de références à des dossiers bien réels qu'il faudrait nommer, comme le technopole Angus, le parc industriel d'Anjou, etc.

Il trouve que l'administration fait preuve de trop d'angélisme face au gouvernement du Québec. Selon, lui Québec ne donne qu'un appui souffreteux à la métropole. Il faudrait des initiatives gouvernementales porteuses de résultats plutôt que simplement porteuses d'espoir. L'élection du 26 mars dernier s'est soldée par un résultat anti-montréalais et il dit craindre que le gouvernement du Québec ne néglige encore plus Montréal.

Enfin, il voudrait que l'on clarifie quelque chose : les 180 M\$ prévus sur trois ans sont-ils dédiés exclusivement aux trois grands projets mentionnés : Montréal Technopole, Havre de Montréal et Quartier des spectacles?

M. DeSousa ne partage pas le point de vue pessimiste de M. Blanchard à l'égard du gouvernement du Québec. Il voit des ouvertures et veut s'assurer que le point de vue de Montréal soit bien représenté. Il signale aussi que les 180 M\$ prévus ne seront pas dédiés à seulement trois projets. Il y a une pondération à faire pour déterminer la meilleure allocation possible de ces montants.

MM. DeSousa et Beaudin reviennent tous les deux sur une affirmation de M. Tierney. Ils rappellent que la Stratégie a été élaborée en arrimage complet avec la vision du développement de la CMM et que Montréal est favorable à une approche profitable à l'ensemble de la région.

M. Beaudin revient sur les propos de M. Blanchard. La présentation faite ne visait pas à mentionner nommément tous les projets, ce qui ne veut pas dire que l'on néglige le concret. Il rappelle les divers niveaux d'intervention et les divers outils qui communiquent entre les divers niveaux : local, ville et CMM.

Mme Sévigny aimerait en savoir plus de quant à l'existence et au fonctionnement du GIST, quant au Fonds d'initiatives stratégiques (FIS) et quant au site web des grands projets.

Le GIST est une unité au sein du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine composée d'une dizaine de personnes qui font la promotion de Montréal 2025. C'est cette équipe qui s'occupe du site web des grands projets sur le portail internet de la Ville. Pour ce qui est du FIS, il est créé et doté d'un budget de 3 M\$ sur trois ans destiné à la planification d'études stratégiques.

M. Venneri aimerait revenir sur les commentaires relatifs aux tarifs des parcomètres et aux travaux d'infrastructures. Il comprend les doléances exprimées, mais constate, après 20 ans comme conseiller municipal, qu'on a souvent l'impression que la Ville n'investit pas assez dans ses infrastructures. L'administration actuelle veut se donner les moyens d'investir dans ses infrastructures et elle investit.

M. Magri demande ce qui est fait ou pourrait être fait pour éliminer la lourdeur de la machine et favoriser la réalisation rapide et efficace des projets.

M. DeSousa souligne que la création du GIST visait entre autres à régler les problèmes de lourdeur et de bureaucratie. M. Beaudin ajoute que, sans se substituer aux arrondissements, le GIST accueille et accompagne les projets et les promoteurs. Il consulte et informe les entreprises et dispose du fonds d'investissement de 180 M\$ et du FIS comme outils.

M. Deschamps présente à son tour quelques observations. Il constate que le bilan des deux premières années de la Stratégie est intéressant grâce au travail effectué dans les villes, les arrondissements et la ville centrale. Toutes ces entités agissent en complémentarité les unes avec les autres.

Pour lui, il est impératif que les entreprises se sentent bien à Montréal et aient envie d'y rester et d'y croître. Il y a un questionnement collectif et un plan d'action à développer pour y arriver. M. Deschamps croit aussi que la commission devra réfléchir à des recommandations portant sur le démarrage d'entreprises et la disponibilité du capital de risque.

La question n'a pas été abordée directement à cette assemblée, mais M. Deschamps croit qu'il faut conserver l'expertise manufacturière de Montréal et se donner les moyens d'y arriver. Pour lui, en dépit de la mondialisation, il ne faut pas négliger le secteur manufacturier qui fournit de l'emploi à beaucoup de travailleurs qui ne peuvent aspirer à devenir des travailleurs du savoir.

Il se dit préoccupé par les écarts importants entre les objectifs annoncés de croissance du PIB et les résultats constatés jusqu'à maintenant. Pour atteindre les objectifs, il faudrait doubler la croissance du PIB dès maintenant. Il sera important de formuler des recommandations en regard des objectifs fixés et des stratégies appropriées. Il fait un parallèle avec la stratégie constante d'innovation qui a fait le succès de l'économie japonaise dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle et affirme qu'il faut voir le développement de Montréal de cette façon.

À la fin des périodes de questions, le président remercie tous ceux et celles qui ont fait part de leurs points de vue et souligne que la commission aura besoin de temps pour étudier et formuler ses recommandations. Un ajournement à une date ultérieure serait donc de mise.

Sur une proposition de M. Deschamps, appuyée de M. Tierney, l'assemblée est ajournée au jeudi 14 juin 2007 à 19 h pour la poursuite de l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Séance du 14 juin 2007 à 19 h  
Salle du conseil  
Hôtel de ville de Montréal

**SONT PRÉSENTS :** **M. Richard Deschamps**, président  
Arrondissement de LaSalle

**M. Laurent Blanchard**  
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

**M. Joe Magri**  
Arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

**Mme Catherine Sévigny**  
Arrondissement de Ville-Marie

**ABSENTS :** **M. Bill Tierney**, vice-président  
Maire de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

**M. George McLeish**  
Maire de la ville de Senneville

**M. Frank Venneri**  
Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension

Assistance : 4 personnes

\*\*\*\*\*

### **Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte et souligne que cette séance est la poursuite de l'assemblée publique du 29 mai 2007.

### **7. Adoption des recommandations de la commission sur le Bilan de la stratégie de développement économique 2005-2010**

Le président fait état des discussions tenues par les membres en séance de travail pour en arriver à un projet de recommandations. Il présente les recommandations :

#### **LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

*Remercie ceux et celles qui lui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours de l'assemblée publique et des séances de travail de la commission,*

*Reconnaît la qualité et la pertinence du bilan qui lui a été présenté*

*Et fait les recommandations suivantes au conseil d'agglomération :*

*CONSIDÉRANT les changements de paradigmes économiques intervenus à Montréal au cours des dernières années, notamment en ce qui a trait à la pénurie prévisible de main-d'œuvre;*

*CONSIDÉRANT la situation démographique de Montréal, son bilan migratoire et le fait que la croissance démographique est plus importante dans les municipalités des couronnes que sur le territoire de l'agglomération;*

*CONSIDÉRANT la nécessité d'améliorer la productivité de l'économie montréalaise;*

*CONSIDÉRANT l'importance de faire connaître et de mieux coordonner l'information stratégique disponible aux intervenants en développement économique à Montréal dans leurs relations avec les investisseurs;*

*CONSIDÉRANT l'importance de contribuer à maintenir un environnement propice à la création et au développement d'entreprises à Montréal et, plus particulièrement, d'entreprises technologiques et d'entreprises liées à l'économie du savoir et à l'innovation;*

*CONSIDÉRANT que la notion de métropole s'étend à l'ensemble de la région de Montréal et que la vision du développement économique de ce territoire doit être intégrée et partagée;*

*CONSIDÉRANT la situation de collaboration ou de concurrence, selon les dossiers et les circonstances, entre Montréal et les autres villes de la grande région métropolitaine;*

*CONSIDÉRANT l'importance du capital de risque dans le soutien au démarrage d'entreprises technologiques et d'entreprises liées au savoir et à l'innovation à Montréal;*

*CONSIDÉRANT les récents programmes de soutien au développement économique du gouvernement du Canada, dont certains ne sont pas offerts aux entreprises de l'agglomération de Montréal;*

*CONSIDÉRANT les programmes de soutien au développement économique du gouvernement du Québec, notamment les programmes de soutien aux régions ressources, qui ne sont pas offerts aux entreprises de l'agglomération de Montréal;*

*CONSIDÉRANT le très grand nombre d'intervenants publics, privés et associatifs en développement économique sur le territoire de l'agglomération de Montréal;*

*CONSIDÉRANT la structure actuelle de gouvernance de l'intervention de Montréal et de ses partenaires en développement économique et les problématiques liées à cette structure de gouvernance;*

*CONSIDÉRANT les études économiques et les prévisions sur le développement de Montréal publiées par divers intervenants dont le Conference Board du Canada (avril 2007) et le Mouvement Desjardins (mai 2007);*

*CONSIDÉRANT l'écart entre les résultats attendus de la Stratégie de développement économique de Montréal et ceux atteints jusqu'à présent en matière de croissance du produit intérieur brut (PIB);*

*Territoire montréalais*

#### **R-1**

*Que dans les prochains bilans de la Stratégie de développement économique, une place plus importante soit accordée aux pôles géographiques d'activité économique et à l'action des villes liées et des arrondissements en matière de développement sur le territoire de l'agglomération de Montréal.*

*Information, documentation et promotion*

**R-2**

*Que Montréal accorde la priorité à l'accueil et à l'accompagnement des investisseurs locaux et étrangers et à la mise en place d'outils dynamiques à cette fin pour favoriser l'atteinte des cibles de développement économique.*

**R-3**

*Que des actions soient prises pour favoriser la mise à jour, la constance et la qualité optimale de l'information à caractère économique diffusée par Montréal, les villes liées et les arrondissements sur les sites internet et intégrer l'ensemble des outils d'information et de promotion.*

**R-4**

*Que Montréal intensifie sa participation à des grands forums d'investisseurs tel le Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) et se dote, à ces fins, d'outils de pointe en matière d'information et de promotion.*

**R-5**

*Que des mesures soient prises pour que l'information stratégique sur les terrains disponibles à Montréal à des fins de développement économique soit partagée et accessible à tous les intervenants dans leurs relations avec les investisseurs.*

*Soutien à l'entrepreneurship*

**R-6**

*Que Montréal prenne les moyens pour développer l'entrepreneurship sur son territoire et aider à la concrétisation de projets d'entreprises.*

**R-7**

*Que Montréal travaille à inciter les partenaires économiques à prendre les moyens nécessaires pour que les entreprises de l'agglomération bénéficient du mode dynamique de soutien aux entreprises que constituent les Fonds d'intervention économique régional (FIER-soutien).*

**R-8**

*Que Montréal réaffirme la place essentielle de l'entrepreneurship technologique et celle de l'économie du savoir et de l'innovation dans sa Stratégie de développement économique.*

**R-9**

*Que Montréal joue un rôle de leader et de facilitateur pour susciter la mise en place d'un fonds public-privé pour le démarrage d'entreprises technologiques.*

**R-10**

*Que Montréal fasse les représentations nécessaires auprès du gouvernement du Québec pour relancer le soutien en matière de capital de risque au démarrage d'entreprises technologiques et d'entreprises liées à l'économie du savoir et à l'innovation;*

**R-11**

*Que Montréal fasse les représentations nécessaires auprès du gouvernement du Canada pour relancer le soutien en matière de capital de risque au démarrage d'entreprises technologiques et d'entreprises liées à l'économie du savoir et à l'innovation et, plus particulièrement, auprès de Développement économique Canada pour que l'ensemble de ses programmes de soutien soient accessibles aux entreprises montréalaises;*

*Partenariat et maillage*

**R-12**

*Que Montréal propose des incitatifs financiers ou autres pour les investisseurs et définisse les secteurs ou les créneaux à privilégier à ces fins.*

**R-13**

*Que Montréal porte une attention particulière à l'accompagnement des entreprises déjà installées sur le territoire de façon à favoriser leur maintien et leur croissance à Montréal.*

**R-14**

*Que des représentations soient faites auprès du gouvernement du Québec pour qu'il injecte des montants proportionnels aux besoins de l'agglomération de Montréal dans les programmes de réhabilitation des terrains contaminés et favorise ainsi le redéveloppement de ces terrains.*

*Gouvernance*

**R-15**

*Que l'administration s'assure qu'il y a un partage clair des compétences et des responsabilités entre l'unité corporative responsable du développement économique et les instances locales de façon à éviter les dédoublements de ressources.*

**R-16**

*Que l'administration procède à un inventaire et une analyse des freins institutionnels et systémiques au développement économique à Montréal et propose des solutions à court, moyen et long termes et que, dans ce cadre, une réflexion soit menée sur la multiplicité des intervenants et des niveaux d'intervention en développement économique à Montréal, tant à la Ville de Montréal, que dans les villes reconstituées et chez les partenaires*

*Perspectives d'avenir*

**R-17**

*Que Montréal prenne les moyens nécessaires et fasse les représentations requises pour faire en sorte que les chantiers des centres hospitaliers universitaires (CHU) puissent démarrer le plus rapidement possible.*

**R-18**

*Que Montréal prenne les moyens nécessaires et fasse les représentations requises pour que soit accélérée la mise en œuvre des grands chantiers que sont le Havre de Montréal, le Quartier des spectacles et Montréal Technopole.*

**R-19**

*Que l'administration procède dès maintenant à l'évaluation des moyens pouvant être mis en œuvre au cours des prochaines années pour permettre à Montréal d'augmenter le rythme de croissance de son produit intérieur brut (PIB) et de se rapprocher de l'objectif principal de la Stratégie de développement économique qui est de hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025.*

**R-20**

*Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine s'affaire, dans les meilleurs délais, à jeter les bases d'un échéancier de préparation de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal.*

Sur une proposition de Mme Sévigny, appuyée par M. Magri, les recommandations sont adoptées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Après l'adoption des recommandations, M. Blanchard dépose à la commission un texte à être considéré comme rapport minoritaire. Bien qu'ayant voté en faveur de l'ensemble des recommandations, M. Blanchard juge que certaines propositions qui n'étaient pas susceptibles, selon lui, de recevoir l'appui de la majorité des membres méritent d'être portées à l'attention du conseil.

Le président reçoit le rapport minoritaire qui sera annexé au rapport de la commission.

**8. Période de questions des citoyens**

Aucun citoyen n'est inscrit

**9. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 25.

« ORIGINAL SIGNÉ »

Richard Deschamps  
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Pierre G. Laporte  
Secrétaire-recherchiste